

VILLE DE PERCÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 11 FÉVRIER 2014

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du Règlement numéro 473-2014 décrétant un emprunt de 130 000 \$ pour l'exercice financier 2014 conformément à l'article 11 du chapitre 30 des lois de 2013
2. Adoption du Règlement numéro 474-2014 modifiant le Règlement numéro 471-2014 établissant la tarification pour la gestion des matières résiduelles

PÉRIODE DE QUESTIONS.